

Le pauvre dérange,  
tout comme le fou,  
et autrefois le possédé.

INTRODUCTION

## INTRODUCTION

Le téléphone sonne. La réceptionniste m'informe d'une nouvelle situation et me suggère de fixer rapidement un rendez-vous.

Deux jours plus tard, un homme est assis dans la salle d'attente. Costume sombre, cravate, chaussures bien cirées, petites lunettes en écaille et gourmette en or. Il attend nerveusement, feuillette distraitemment une revue. Il ne me voit pas, ne remarque pas les quelques secondes durant lesquelles je l'observe. Son regard est fixe ; un léger agacement de son pied droit trahit son anxiété.

À l'appel de son nom, il se lève, promptement. Nous nous présentons, ma main se tend et rencontre la sienne : de peu, il manque me broyer les phalanges. Par cette démonstration de force, d'assurance et de pleine capacité, il interroge mon statut, ma jeunesse aussi : « Saura-t-il comprendre ce que je vis, me prendre au sérieux, et, avant tout, m'écouter ? » semble-t-il se demander. Le saurai-je ?

Avec la promesse du paiement de quelques arriérés, d'un forfait mensuel et de la prise en compte de son loyer, il sortira de mon bureau quelque peu soulagé. Cela mis à part, que puis-je faire d'autre ? La cinquantaine passée, il habite un studio, depuis des mois, des années. Ces vingt mètres carrés ne cessent de lui rappeler le cinq-pièces qu'il partageait avec son épouse et ses trois enfants, et dont il payait le loyer assidûment, « toujours avant la fin du mois, croyez-moi, monsieur ».

J'ai à peine le temps de démêler tous les documents apportés et de constituer le dossier que le téléphone sonne à nouveau : une femme a perdu son emploi et ne sait plus que faire ; elle aimerait une aide, pour manger.

La sonnerie me rappelle une fois de plus à l'ordre : Christoph a fini de transcrire notre entretien, il aimerait me l'apporter.

Tout comme les onze autres personnes impliquées dans ce livre, j'ai connu Christoph Vonarburg dans les locaux du centre social régional de Lausanne. Il arrivait du Brésil, et moi du Sri Lanka. Il fut l'un de mes premiers clients – ainsi appelle-t-on les bénéficiaires de l'aide sociale.

Pour les besoins de ce livre, je me suis rendu à son domicile, ai rencontré sa sœur, ai pu me représenter son quotidien. Auparavant, nous ne nous étions vus que dans mon bureau, situé au bout d'un couloir au deuxième étage d'un immeuble dont l'ascenseur, me dit-on, a le pouvoir de vous aliéner : d'humain, il fait de vous un assisté.

Un texte de Jean-Claude Kaufmann<sup>1</sup> me revient en mémoire, dans lequel cet auteur tente de comprendre l'état d'esprit d'une femme aux seins nus, allongée sur une plage, puis d'une autre préférant dissimuler sa poitrine. Ce sont dans les rôles – où se crée l'individualité –, nécessairement multiples et se réclamant de la permutableté, qu'il trouve réponse à ses interrogations : je ne suis pas qu'un mais un tout exigeant plusieurs vies en une seule, réclamant la création d'espaces d'énonciation. Assurément, l'ascenseur en est sa négation.

En compagnie de Sébastien Soudière, durant des semaines, nous avons exposé à bon nombre de personnes suivies par les services sociaux de la ville de Lausanne l'idée que nous nous faisons de ce livre. Nous ne recherchions pas la représentativité, mais bel et bien des personnes prêtes à se confier, à nous faire part de leur propre regard sur leur situation, librement. Douze d'entre elles ont accepté.

Six femmes et six hommes.

Usagers de l'assistance sociale, ou l'ayant été de manière plus ou moins prolongée, les douze intervenants ont en commun d'avoir expérimenté ce que d'aucuns nomment la « nouvelle précarité urbaine ». Eux l'appellent plus simplement pauvreté.

Le minimum vital<sup>2</sup> octroyé par l'aide sociale – soit une dette remboursable<sup>3</sup> – est, pour ces personnes, synonyme de salaire mensuel ; le déclassement social, du fait entre autres d'une absence d'activité rémunérée, un véritable poids. Ces douze personnes vivent ou ont vécu l'invalidation sociale, mais toutes déclarent, à l'unisson, qu'elles ne sont rien d'autres que les figures d'un miroir que l'on se refuse, obstinément, à regarder.

Les femmes se positionnent dans la revendication, parfois le plus simplement, toujours avec noblesse. « Je veux élever mes enfants dans la dignité », nous dit, en substance, l'une d'entre elles ; « En tant que femme et mère de famille, j'ai des droits et je veux qu'on les respecte », clame une autre sans hésitation.

Il est un genre particulier d'abnégation que seule une femme sait cultiver : sa vie passe souvent après celle de ses enfants et son propre

1. Jean-Claude Kaufmann, *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Paris, Nathan, 1995.

2. Le minimum vital dans le canton de Vaud se monte, en plus du règlement du loyer courant, à 1 110 francs (soit 750 euros) pour une personne seule, 1 700 francs (1 150 euros) pour un couple, 2 070 francs (1 400 euros) pour une famille de trois personnes, etc. Le coût de la vie étant particulièrement élevé en Suisse, ces montants, qui peuvent a priori être estimés comme généreux, ne suffisent que très partiellement à couvrir les besoins quotidiens des bénéficiaires.

3. La remboursabilité de l'aide sociale vaudoise prendra fin au 1<sup>er</sup> janvier 2006, sous réserve d'exceptions.

bien-être après les luttes pour conquérir et légitimer des droits qu'elle considère comme fondamentaux. Elle tape du poing, sans jamais perdre pied, sans jamais se laisser aller à la renonciation. Indubitablement, confronté à la pauvreté, aux lendemains sans assurance ni perspective, le sexe dit faible n'en est que plus fort.

L'homme, lui, tend souvent à vouloir nous faire partager un rêve, fût-il le plus fou, le plus irréaliste, le plus décalé. Et dans cette quête parfois destructrice, il lui arrive de rejeter ce qu'il ne possède pas. Mais qu'est-ce si ce n'est avouer, sans le dire, qu'il le recherche plus que tout ? Dans cette impasse, l'ailleurs, l'inaccessible et l'inavouable sont dits et imaginés réalisables, alors que le petit pas qui permettrait de passer et de réfléchir au prochain se perd dans l'illusoire. En l'homme réside cette part qui ne veut pas admettre la réduction des possibles, sous peine de renoncer définitivement et de s'abandonner au ressentiment.

Est-ce pour cela, entre autres raisons et facteurs aussi divers que ces trajectoires de vie sont multiples, que certains de ces hommes ont tendance à voir le méchant là où il y a le fort, le puissant, cet autre à qui ils ne ressemblent pas ?

\*

Mais ne sont-ils pas responsables de leurs présents, ces *gens de l'assistance sociale* ? « Qu'on ne me la fasse pas à moi : celui qui ne bosse pas, c'est qu'il ne veut pas bosser ! » pourrait nous dire cet employé qui rentre lessivé.

Le pauvre dérange, tout comme le fou, et autrefois le possédé, à la différence que celui-là nous permet d'en appeler à la responsabilité. Cette dernière est condition de liberté, certes, mais est-ce en la présupposant que l'on approchera cet idéal ?

Les années 1960 ont connu de vifs courants de pensée ayant permis de remettre en question une vision initiale de la responsabilité qui considérait l'individu comme doté d'office du gouvernement de lui-même<sup>4</sup>, et donc subjectivement responsable de son sort. L'enjeu fut de mettre au jour les déterminismes sociaux et intimes – tout ce dont un être hérite à sa naissance et au long de son enfance, pour le dire brièvement – auxquels, certes de manière différenciée, nous sommes tous assujettis.

Depuis une vingtaine d'années, il paraît incontestable d'affirmer qu'un mouvement de re-responsabilisation prend le dessus sur les thèses mettant l'accent sur les conditions sociales qui participent à

4. Marcel Gauchet, « À la charnière de l'individuel et du collectif », in Colette Bec et Giovanna Procacci (dir.), *De la responsabilité solidaire*, Paris, Éditions Syllepse, 2003.

définir les possibles marges de manœuvre et par là même la réalité du pouvoir des individus sur leurs actes. Parallèlement à ce mouvement, la modernité permet de percevoir les inégalités non plus comme immuables mais comme pensables, et donc sujettes à la transformation, à la modification, à l'amélioration. Ainsi, les déterminismes continuent de peser sur le destin d'un individu, alors que la responsabilité face à ce destin lui est directement imputable.

Par conséquent, penser l'égalité – en soi un progrès incontestable –, c'est aussi créer un clivage prégnant entre ceux qui réussissent et ceux qui échouent. Dans la frénésie d'un espoir signe de liberté, tout devient possible, plus aucune embûche ne doit alors entraver le chemin de l'homme de demain. L'humain, devenu individu, est à présent doté de tous les pouvoirs : celui de modifier sa vie, de la réaliser, de franchir toutes les limites, de sortir à chaque fois gagnant.

Dans cette quête de liberté, de pleine possession du quotidien et du lendemain, n'avons-nous pas besoin, pour simplement tenir le coup, de voir dans la pauvreté la figure d'une résignation, l'image d'un être humain que nous voudrions périmée ? Les perdants ne peuvent qu'être responsables : de leur situation, de leurs échecs aussi, de leur désarroi et de leurs faiblesses.

Opaque et fuyant, le destin semble ne pas vouloir être pensé par notre présent.

Tous différemment, Pablo, Mireille ou György, pour ne citer qu'eux, interpellent la valeur du travail dans nos sociétés postindustrielles, mais aussi les régimes de sécurité – d'assurance et d'assistance – qui furent mis en place pour remédier à l'absence ou à l'impossibilité d'un emploi, véritables piliers fondateurs d'une société salariale telle que nous la connaissons. En ce sens, qu'est-ce qu'une société salariale si ce n'est « une société dans laquelle l'ensemble ou presque de la population, y compris les non-actifs, bénéficie des protections qui avaient d'abord été progressivement attachées au salariat<sup>5</sup> » ? Et par quel biais l'insécurité, soit la possibilité de se retrouver démunis, fut-elle prise en charge si ce n'est par l'État, ce dernier ayant joué le rôle central de réducteur de risques en instituant des garanties de sécurité sociale<sup>7</sup> ?

« [Il faut] trouver des solutions, nous donner les moyens [...] d'avoir une réinsertion, sans passer à l'Al<sup>8</sup> », déclare Barbara. Mais encore : « Alors à quoi sert l'œuvre sociale ? À rien. Parce que l'œuvre sociale,

5. Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

6. Dont la définition commune aujourd'hui paraît bien loin de celle-ci...

7. François Ewald, *L'État providence*, Paris, Grasset, 1985.

8. Assurance invalidité.

ce n'est pas seulement distribuer des chèques, c'est également sortir dignement le type qui est au fond du trou. [...] il est grand temps de chercher où est l'erreur ! Et que propose-t-on, si ce n'est de nous faire changer de caisse en demandant l'AI ? » s'insurge Christoph, non sans une certaine ironie.

Manifestement, ces deux extraits mettent le doigt sur un problème central, et qui plus est au fondement de situations de précarité : dans la faille des couvertures d'assurance universalistes, remises en question aujourd'hui de manière flagrante, les minima sociaux prolifèrent ; l'assistance joue le rôle d'assurances de plus en plus absentes, du moins largement dépassées par un contexte où le travail et les exigences qui lui sont liées ne sont plus les mêmes qu'au moment où ces remparts contre la pauvreté furent pensés.

Que nous disent Barbara et Christoph, pour ne prendre que leurs exemples, si ce n'est qu'ils sont contraints de constater que, souvent, l'unique solution pour sortir d'un régime d'assistance, et ce d'autant plus quand le marché du travail se restreint – son accès étant quasiment interdit à ceux qui sont soit trop âgés, soit trop qualifiés (ce qui revient fréquemment au même, sous une forme plus élégante), soit sous-qualifiés, etc. –, réside dans le passage à un régime assuranciel par nature inadéquat aux types de problématiques qu'ils rencontrent ? Sans contester la légitimité de la demande de certains prétendants à l'assurance invalidité, Barbara et Christoph ne sont-ils pas en train de nous dire : si tu ne veux pas être pauvre – ou *trop* pauvre –, sois malade !

Une interrogation s'impose, d'autant plus quand les chiffres indiquent, pour la seule ville de Lausanne, un décuplement des bénéficiaires de l'aide sociale en dix ans : quelles sont les exigences à remplir pour que tout un chacun puisse « faire société », et que cette société continue à constituer – ou constitue, diront certains – une *société de semblables* ?

« Moi qui pense que dans dix ans, on ne sera plus que deux à bosser dans les pays industrialisés pour huit qui ne bossent pas, eh bien, cela veut dire que le service social, c'est quand même la voie qui attend huit personnes sur dix... Donc, il doit y avoir un changement d'état de conscience par rapport à ça, rapidement. » Jean-Marie a peut-être tort ; ou raison.

De toute évidence, beaucoup reste à inventer.



Quartier du Flon, place de l'Europe.